

## UNE LETTRE DE LA FLORIDE.

Nous reproduisons avec plaisir la lettre suivante adressée au *Naturaliste Canadien* par l'habile naturaliste de Montréal, M. A. Chevallier, dans le cours d'une excursion scientifique que ce Monsieur vient de faire dans la Floride, ainsi que les commentaires de M. l'abbé Provancher au sujet de cette lettre.

“ FERNANDINA, FLORIDE, 3 Juin 1872.

“ Mr. l'abbé Provancher, rédacteur

“ du *Naturaliste Canadien*, Québec.

“ Cher Monsieur, — Ayant appris que vous avez annoncé dans votre journal, voilà quelques mois, mon départ pour la Floride, je profite du peu de repos que je trouve ici pour vous en remercier, et pour vous donner en même temps quelques détails sur mon voyage qui a été des plus intéressants.

“ De New-York, je me suis rendu par mer à Charleston, Caroline du Sud; de cette ville les chemins de fer m'ont conduit à Augusta, Géorgie, où j'ai passé deux semaines. J'ai été assez heureux pour me procurer là l'Aigle de Washington, *Haliaetus Washingtonii*, Audubon, sujet extrêmement rare, et quelques autres bons spécimens que j'ai tués dans les environs de cette ville.

“ D'Augusta, je me suis rendu à Savannah, Géorgie, et de cette ville à Cedar Keys, Floride, sur le Golfe du Mexique, toujours par chemins de fer. A Cedar Keys, j'ai loué une petite embarcation avec 2 hommes pour explorer la côte du Golfe, jusque près de Key West, où je me suis arrêté pour revenir sur mes pas.

“ J'ai visité cap Sable et toutes les rivières et les immenses baies qui bordent le Golfe, telles que St. Martin's Keys, Cristal River, Clear Water Harbour, Tampa Bay, Manatee, Sarasot, Bay, Gasparilla, Bocca Grande, Charlotte Harbour, Pine Key, Mayaca River, Punta Garda, Alligator Creek, Bocca Captiva, Cap Romano, Chokoliska River, Pavillon Keys, Ten thousand Islands, Cap Sable, etc., etc.

“ J'ai pénétré dans les contrées les plus désertes où l'homme met rarement le pied, si ce n'est l'Indien; j'ai rencontré dans ces profondes solitudes, où règne le silence de la mort, des sujets rares et très intéressants, tels que *Spoon-bill* [*Spatula clypeata*], la Spatule rose [*Platalea Ajaja*], le Man of War ou Frégate [*Stachyptere Aquilus*], le Pelican brun [*Pelicanus fuscus*] etc., etc., des Alligators monstrueux, des poissons on ne peut plus curieux etc., etc. Au milieu de ce désert contenant tant de richesses, j'étais comme l'avare près d'un trésor, travaillant jour et nuit. Je fis ample provision de chaque espèce et d'un énorme barril d'œufs qui feront à la fois l'ornement et l'orgueil de nos musées du Canada.

“ Voilà le beau côté de la médaille; quant au revers, le temps me manque pour vous l'expliquer; disons seulement que les fatigues et la mauvaise nourriture n'ont pas manqué, et que les chaleurs sont extrêmes dans ces contrées. Les eaux du Golfe sont aussi parfois de mauvaise humeur: j'ai perdu une fois toutes mes provisions, une grande partie de mes effets et bien failli me noyer; mais le feu sacré reste là et l'amour du métier fait oublier tout cela. Seulement je me souviendrai longtemps qu'il n'est pas prudent de s'engager dans de telles excursions avec une trop petite embarcation.

“ Je suis rentré à Cedar Keys le 4 juin vers 5 h. P. M.; je quittais cette place le 5 à 10 h. A. M., par chemin de fer, pour Fernandina, distance de 157 milles, où j'arrivais le même jour à 11 h. P. M. Fernandina est sur la rive de l'Océan. J'attends ici le départ du steamer pour New-York, où j'espère être le 20 juin, et le 23 ou le 24 à Montréal; où je serais heureux de recevoir votre visite lorsque vos affaires vous appelleront dans cette ville.

“ Adieu. Je vous quitte et demeure tout à vous,

“ A. LECHEVALLIER,

“ Naturaliste Voyageur.”

Comme on peut le voir, M. Lechevallier n'a pas perdu son temps dans son excursion; espérons que l'empressement des amateurs et des directeurs de nos institutions d'éducation à faire emplette de ses précieux spécimens fera aussi qu'il n'aura pas perdu ses peines. Tandis qu'ailleurs ce sont les gouvernements ou de riches associations qui défrayent les dépenses d'excursions de ce genre, ici il n'y a que l'initiative individuelle pour y pourvoir. Nous connaissons assez M. Lechevallier pour savoir que ses ressources ne lui permettraient guère de semblables entreprises, mais comme il le dit lui-même, il a le feu sacré au cœur, et dussent ses propres affaires en souffrir, il ne peut se soustraire au désir des conquêtes dans le domaine de l'inconnu ou du moins de l'inexploré.

Parmi les intéressantes captures que mentionne monsieur Lechevallier, la plus précieuse et la plus rare suivant nous, est son Aigle de Washington. Cet Aigle se distingue particulièrement de l'Aigle à tête blanche, l'emblème de la nationalité Américaine, par les écailles de ses tarses, qui sont disposées sur le devant d'une façon qui tranche avec toutes les autres espèces de ce genre. Découvert par Audubon dans le Kentucky, et décrit et dessiné par lui, sa capture a été toujours si rare que plusieurs ornithologistes en étaient venus à révoquer en doute son existence; mais voilà que notre naturaliste Canadien vient confirmer les données du savant Louisianais. Le musée de l'Académie des Sciences de Philadelphie est le seul, en Amérique, pensons-nous, qui possède un spécimen de ce *rara avis*. De tels spécimens ne valent pas moins de \$100 la pièce.

Nous faisons des vœux pour que quelqu'une de nos riches institutions ne laissent pas passer à l'étranger une si précieuse capture.

Un procès qui vient d'être plaidé devant le tribunal civil de la Seine nous apprend que tout n'est pas couleur de rose dans la situation de candidat électoral. A Paris, cela va tout seul; la population est agglomérée, les distances sont courtes, et l'on a, pour visiter ses électeurs, les fiacres et les voitures de remise qui roulent sur le pavé ou sur le macadam soigneusement entretenu. Dans nombre de départements, le plus grand danger consiste dans la rencontre d'une ornière; mais dans certains autres il y a le torrent, il y a la montagne, il y a précipice: c'est moins gai! Lors des élections de 1869, — car l'histoire remonte à 1869, — M. Guiffrey était candidat dans le département des Hautes-Alpes; il prit en location, de M. Bayard, entrepreneur de transports, deux chevaux qu'il fit atteler à sa propre voiture, et, conduit par le cocher Jacques Boissier, il commença sa tournée électorale. Qui a fourni le cocher, à qui appartenait-il? voilà ce qui n'a pas été bien éclairci.

Tout en rêvant discours, urnes et bulletins de vote, le voya-

geur arrive au bord du torrent de l'Aygues. Le pont avait été, peu de temps auparavant, emporté par les eaux, ce qui n'était pas fort encourageant; mais une passerelle, un peu légère de construction peut-être, avait été provisoirement établie. Le cocher n'hésita pas, il lance ses chevaux sur ce périlleux passage; mais M. Guiffrey n'hésita pas non plus, il descend de voiture et se propose de passer à pied, quand la voiture sera parvenue saine et sauve à l'autre rive. Il eut cent fois raison, car les chevaux eurent à peine fait quelques pas sur cette fragile charpente, que le tout s'écroula, et chevaux, voiture et cocher furent précipités dans l'abîme. M. Guiffrey eut d'autant plus raison qu'il était accompagné d'un de ses électeurs, et qu'il y avait de grandes chances pour qu'il perdît à jamais cette voix-là.

Cependant Jacques Boissier ne s'était cassé qu'une jambe; il fut transporté dans une auberge, et M. Guiffrey recommanda à l'hôte de ne le laisser manquer de rien, de faire tout ce qui était nécessaire, lui disant qu'il n'avait pas d'inquiétude à avoir pour le paiement. L'hôte se conforma très-exactement à ces instructions, et c'est pourquoi il réclame 1,388 fr. à M. Guiffrey pour cinq mois de logement et de soins divers donnés à Jacques Boissier. Mais l'aubergiste n'est que la tête d'un véritable cortège. Vous rappelez-vous la procession des médecins, des apothicaires, du barbier et de la garde-malade dans la chambre de Gill Blas quand il se sent guéri et veut prendre la clef des champs? Ce sont les 539 fr. d'honoraires de M. Bonnet, officier de santé; les 294 fr. d'honoraires du docteur Rabane, et les 210 fr. d'honoraires du docteur Provensal, qui défilent sous forme de papier timbré devant les yeux de M. Guiffrey; et si l'hôte forme la tête du cortège, le cocher, Jacques Boissier, lui-même, en forme la queue avec sa demande en 6,000 fr. d'indemnité, car il résulte d'un certificat qu'il restera boiteux jusqu'à la fin de ses jours!

M. Guiffrey répond à toutes ces demandes que cela ne le regarde pas; que si pa un sentiment d'humanité il a recommandé de bien soigner le blessé il a entendu seulement affirmer la solvabilité du loueur de voiture; qu'il avait entendu, sans doute, mais par pure libéralité, venir au secours de Jacques Boissier, mais non se rendre responsable des suites de l'accident. Quant au cocher, c'est lui qui avait voulu prendre ce chemin du torrent de l'Aygues, contrairement aux instructions formelles qui lui avaient été données, et c'est lui qui a voulu encore, malgré les représentations du voyageur, lancer ses chevaux sur la passerelle; il n'a donc à s'en prendre qu'à son imprudence et à son entêtement.

Le tribunal a déclaré M. Guiffrey responsable, considérant comme un engagement sérieux les recommandations faites à l'aubergiste.

## STYLE ORIENTAL.

## ÉPITAPHES EN VERS.

La saison du printemps est venue, je me meurs de chagrin. J'ai le cœur brûlant et mes yeux sont humides. Toutes les fleurs percent la terre et soulèvent leurs têtes. Il n'y a que m'a tête qui reste enfouie dans la poussière.

Enfouie sous la boue, le cœur oppressé, comment t'y trouves-tu, ô la plus jeune de nos belles fleurs? La chaîne de notre cercle d'amis s'est brisée. Depuis que tu nous manques, nous sommes noyés dans le sang; et toi, comment te trouves-tu sans nous? Ici-bas, nous sommes unis et nous nous aimons bien l'un et l'autre; toi, comment es-tu sans nous?

Afin d'être gratifié d'une prière, je me réduis en poussière du chemin que tu foules, ô passant; aie pitié de moi et ne t'éloigne pas d'ici avant de réciter la première sou-rate du Coran!

Hélas! je n'ai plus d'âme dans le corps. Ce rossignol ivre d'amour n'habite plus ma pelouse. O amis! ô frères! ne m'oubliez pas dans vos souvenirs! Je suis parti pour un voyage d'où il ne m'est pas permis de revenir.

La liste de mes péchés ayant été déployée et fermée, il se trouva que j'en avais commis plus qu'aucun autre homme. On me porta, on me pesa dans la balance de l'intelligence (de mes bonnes œuvres), et on me pardonna en considération de mon amour pour Mohammed.

O mort; tu as ruiné des milliers de maisons! Tu ne fais que détruire tout ce qui vit dans le royaume de l'existence. Une perte de grand prix apparaît-elle au monde, tu l'emportes aussitôt et tu l'enfouis sous la poussière.

Puisque ma tombe est jetée sur ce carrefour, quand tu y passes, récite le premier chapitre du Coran! Tout homme doit passer par ce chemin (de la mort). O seigneur passant! réjouis mon esprit d'une prière pour mon salut!

Frère, le monde ne restera à personne. Attache uniquement ton cœur au Créateur du monde; cela suffit. Ne t'adosse point contre les biens terrestres, car ce perfide appui s'écroule, et il a déjà tué beaucoup d'hommes comme toi, après les avoir abrités et protégés.

## VARIÉTÉS.

Un président de police correctionnelle demandait à un prévenu quel était son état.

— Je n'en ai pas, répondit celui-ci.

Mais, alors, de quoi vivez-vous?

— Hélas! monsieur le président, je vis de privations.

Entre deux mendiants:

— Combien gagnes-tu par jour?

— Quarante sous.

— Quarante sous! si j'avais le bonheur d'être aussi infirme que toi, je ne donnerais pas ma journée pour vingt francs.

Un gueux des environs de Madrid demandait l'aumône. Un passant lui dit:

— N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme, quand vous pouvez travailler?

— Monsieur, répondit l'Espagnol, je vous demande de l'argent, et non des conseils.

C'est ce même impressario littéraire qui a socheté jadis cinquante-deux rébus.

Il en publie un toutes les semaines.

Les cinquante-deux rébus finis, il recommence. Cela dure depuis sept ans, pas un abonné ne s'en est aperçu.

Tous continuent à piocher avec la même conscience.

Dans un village du Jura, on venait de prendre un loup au piège. Après avoir promené l'animal par tout le pays, on déli-béra sur la punition à lui infliger.

— Il faut le pendre par les pattes!

— Il faut l'assommer!

— Si on le noyait!

— Non, il faut le brûler!

— Non, non, il faut l'écorcher vif!

— C'est trop doux ça, dit une paysanne malheureuse en ménage, il faut le marier.

La scène se passe dans le bureau d'un de ces journaux illustrés de basse catégorie qui passent leur vie à retaper des vieilleries, à démarquer l'ancien linge.

On a besoin d'un portrait du maréchal Vaillant.

On n'en a pas, et bien entendu qu'on n'a nulle envie d'en faire faire un.

A force de fureter dans les tiroirs, le directeur trouve un vieux cliché du général Foy.

— Bravo! voilà l'affaire!

— Mais, objecte le secrétaire de la rédaction...

— Laissez donc! il y a assez longtemps qu'il est mort sous ce nom-là pour pouvoir remourir sous un autre.

Le général Foy fut collé comme maréchal Vaillant au bon public naif.

Hier, dans l'après-midi, le sieur X..., homme de lettres qui postule depuis fort longtemps pour obtenir la croix de la Légion d'honneur, se promenait sur les bords de la Seine.

Tout à coup il entend un cri déchirant. Deux hommes viennent de tomber à la Seine en même temps; l'un se cramponne à l'autre... ils vont périr!

Le sieur X..., ne consultant que son courage, se jette à l'eau. Après avoir plongé onze fois inutilement, il est assez heureux pour saisir les deux victimes et les attirer à la surface.

Mais au moment de les ramener évanouis sur la berge, il s'aperçoit que les deux hommes qu'il va sauver sont dé-corés.

Alors, d'une main sûre, il les laisse retomber au fond de l'abîme et regagne le bord en murmurant:

— Ah! non, par exemple, ce serait trop bête!

COMÉDIE DANS LA RUE:— Deux jeunes gens, un ivrogne, sa femme. Il est une heure du matin.

PREMIER JEUNE HOMME.— Tiens, qu'est-ce que c'est que ça?

SECOND JEUNE HOMME.— J'ai cru que ça ressemble à un homme.

L'IVROGNE, d'une voix éteinte.— M'sieu! m'sieu!...

PREMIER JEUNE HOMME.— Mon bonhomme, vous arrêtez le cours de ce paisible ruisseau.

L'IVROGNE.— M'sieu! m'sieu! m'sieu!...

— Où demeurez-vous?

— M'sieu, sifflez.

— Sifflez?

— Oui, m'sieu.

— Vous ne pouvez donc pas siffler?

— Non, m'sieu, j'suis trop bu.

(Le jeune homme siffle.— On entend ouvrir une fenêtre du cinquième étage.)

UNE VOIX DE FEMME.— Ah! te voilà, sac à vin, soulard, voleur! t'as magé ta semaine, et tu rentres mort-ivre. Je vas descendre, attends.

(La fenêtre se referme.)

L'IVROGNE.— Merci, m'sieu, j'suis reconnu.

Gachenoux a été arrêté, couché dans la boue et dans un dé-brailé qui l'amène devant la justice, sous la prévention d'ou-trage public à la pudeur.

Le rapport du sergent de ville porte que Gachenoux dormait sur le trottoir, la figure tournée du côté du mur; son pantalon dé-cousu et déchiré depuis la ceinture jusqu'à une extré-mité qui allait se perdre du côté opposé, laissait voir ses reins et la continuation.

Gachenoux, interrogé.— Ma foi, ça se peut; vous savez, quand on dort... surtout que je dormais d'un vin considérable, et dans cet état-là, ou ne sait guère ce qui se passe derrière vous.

M. le Président.— Eh bien! vous étiez dans une attitude fort indécente.

Gachenoux.— Vieux encore et veuf depuis la mort de mon épouse, je me trouve souvent dé-cousu et pas mal déchiré, man-quant généralement de boutons et de boutonnières, auquel ça vous explique comme quoi M. le sergent de ville a pu me voir d'une manière inconvenante pour les passants. Vous me direz à ça que si j'avais rabattu ma chemise, ça ne serait pas arrivé. Je me fais l'honneur de vous répondre que n'ayant pas de che-mise, je ne pouvais pas me mettre à l'abri des intempéries de la pudeur. Je demande l'indulgence en faveur d'une débîne honorable et intéressante...

— Vous appelez cela une misère intéressante, et vous étiez dans un état complet d'ivresse?

— Alors l'indulgence pour ce qu'on m'inculpe, le vin seul étant coupable.

Le tribunal condamne le prévenu à trois mois de prison et 16 fr. d'amende.